SECTION DU CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/
Boîte mél de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Comité Technique Local du 09/11/2017

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

M. MORICEAU
M. JOUVE
M.PAILLET
M. RAYMON
Mme GIGUET

Mme BONNET assure le secrétariat

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. DEJOU (FO)
Mme BOURGADE (FO)
M. ANTONY (FO)
M. HINDERSCHID (CGT)
M. TEULIERAS (CGT)
M. WAY (CGT)
M.VEYLET (CGT)
M. LAROUSSINIE (Solidaires)
M. SERRE (Solidaires)

En préambule, les trois organisations syndicales ont lu la déclaration liminaire suivante.

« *Monsieur le Président,*
La DGFiP supportera en 2018 l'ensemble des suppressions d'emplois de la Fonction Publique d'État, soit 1600 postes. Depuis sa création, la DGFiP aura ainsi perdu plus de 20 000 emplois, près de 37 000 depuis 2002.
Dans n'importe quelle institution ou entreprise de la taille de la DGFiP, cela s'appelle un plan social.

Ce chiffre, qui selon l'administration est raisonnable, ne signifie pas que la Direction Générale va mettre la pédale douce sur les restructurations en tout genre ou sur les évolutions négatives en matière de règles de gestion.
Au contraire ! Nous sommes appelés à continuer de faire des efforts avant la liquidation de nos missions, de nos métiers, avec en prime et à la clé, le risque d'une mobilité forcée, y compris en dehors de la sphère publique. Ce chiffre doit être surtout rapporté aux prévisions sur 5 ans : 50 000 suppressions d'emplois dans la Fonction Publique d'État (et, comme d'habitude, nous en serons les principaux pourvoyeurs), promesse qui sera tenue, dixit notre ministre de tutelle.
D'ailleurs la communication de Bruno Parent souligne que «les efforts en matière de suppressions d'emplois» ont «vocation à se renforcer dans les années suivantes».
Comment la DGFiP pourra-t-elle le supporter ? Comment notre Direction pourra-t-elle le supporter ?

La réponse se nomme "CAP 22" (Comité Action Publique 2022). Ce comité mis en place le 26 septembre par le Premier Ministre, aura pour mission de s'interroger sur : "l'opportunité du maintien et le niveau de portage le plus pertinent de chaque politique publique. Cela pourra notamment le conduire à proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions".
La porte est donc belle et bien ouverte pour les privatisations et les abandons de missions.
Et ce n'est plus une élucubration de syndicalistes en manque d'arguments, c'est une orientation claire.
Les orientations de fond de ce gouvernement ne se cachent même plus derrière ces choix budgétaires et économiques. Il s'agit de mettre à mort le modèle social qui régit les rapports

sociaux dans notre pays depuis l'après-guerre. La diminution, voire la suppression des Services Publics entre pleinement dans ce schéma.

En plus, nous allons être frappés au portefeuille, dès le 1er janvier 2018, par une perte sèche de pouvoir d'achat avec, notamment :
- Un regel du point d'indice (après la large augmentation de 1,2 % après 7 ans de glaciation) ;
- Une ré-instauration de la journée de carence (qui ne sera pas compensée par l'employeur) ;
- L'application du non-protocole PPCR et l'introduction du RIFSEEP (retour de la prime au rendement) ;
- Une augmentation de la CSG avec un système de compensation que les fonctionnaires vont s'autofinancer.

Pour nous, représentants des personnels, l'alternative est simple : les soins palliatifs ou la lutte.
Nous choisissons la lutte !!!

C'est pourquoi, nous appelons tout le personnel de la DDFiP du CANTAL à se mettre en grève le 16 novembre et à manifester son mécontentement.

Nous ne pouvons pas terminer nos propos Monsieur le Président sans vous dire que vos propos erronés tenus devant les journalistes de France 3 ont considérablement touché nos collègues dans leur fierté.
Les médias et les politiques relayent assez de discours anti-fonctionnaires sans avoir besoin de votre aide.

Pour finir, nous dénonçons les conséquences néfastes de l'Adaptation des Structures et du Réseau. La solution permettant à la DGFiP de faire face efficacement à sa mission de Service Public ne repose pas sur les fusions/concentrations, mais bien dans le renforcement du réseau, la résorption des déficits en emploi, le maintien et le développement du maillage territorial, garantissant à tous, contribuable, usager, un interlocuteur de proximité conscient de son rôle de service public.
Nous vous redisons donc aujourd'hui que nous continuons notre lutte pour faire échouer votre projet de fermeture des trésoreries de Laroquebrou et Montsalvy. »

1) <u>Approbation des PV des 05 et 14 septembre 2017 :</u>

Le PV du 05 septembre a été approuvé à l'unanimité. Par contre les organisations syndicales ne se sont pas prononcées sur le PV du 14, en raison de notre absence à ce CTL du fait de notre présence à la manifestation à Laroquebrou contre le projet de fermeture de la trésorerie et de celle de Montsalvy.

2) <u>Les ponts naturels 2018 :</u>

L'ensemble des agents ont été interrogés par la Direction. Au vu des sondages trois dates ont été retenues : **11 mai** (148 votes), **24 décembre** (186 votes) et **31 décembre 2018** (136 votes).
Pour : 4 votes FO et Solidaires, contre : 2 votes CGT.

3) Tableau de bord de veille social 2016 et 2017 :

Le TBVS 2016, allégé par rapport à celui de 2015, nous a été présenté par la direction.
4 signalements d'agressions verbales externes ont été comptabilisés.
Le nombre de congés maladie de courte durée (≤ 5 jours) reste élevé (346) malgré une baisse conséquente par rapport à l'exercice 2015 (451,5).
Concernant le nombre des écrêtements des horaires variables une très forte augmentation est constatée (196 contre 83 en 2015). Ce chiffre est à comparer avec celui du volume horaire des écrêtements qui diminue légèrement (517 contre 524). On peut en déduire que de plus en plus de personnes sont concernées par ces écrêtements.
L'ensemble de ces éléments sont inquiétants et ne viennent que confirmer la dégradation progressive et de plus en plus forte des conditions de vie au travail.

Concernant le TBVS 2017, l'administration centrale s'est engagée dans une démarche de rénovation. Dès lors, 6 indicateurs socles ont été retenus (taux de couverture des effectifs, nombre de périodes de congés maladie de courte durée de moins de cinq jours, nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps, nombre d'écrêtements des horaires variables, volume horaire écrêté et taux de rotation des agents). A ces 6 indicateurs, il nous a été demandé de voter 4 indicateurs complémentaires sur un nombre de 16.
Nous avons choisi de ne pas choisir. En effet, nous considérons que même avec 4 indicateurs supplémentaires le TBVS se retrouve bien allégé par rapport au précédent.
De plus un groupe de travail « mission de la condition de vie au travail » aura lieu le 19/12/2017.
Dès lors, la Direction propose que ce sujet soit repris dans un prochain CTL.

4) Dispositif d'entraide des SPF :

L'ordre du jour faisait mention, pour information, de la présentation du dispositif d'entraide des SPF (service publicité foncière). Il s'agit d'une entraide entre SPF installés sur des sites différents et qui a pour objectif principal de réduire les délais de publication mais également de permettre une mutualisation des méthodes de travail et d'augmenter à terme la productivité de nos collègues.
Il porte sur les dépôts dématérialisés accessibles sur Télé@ctes.

M. le Directeur nous informe qu'un protocole d'entraide est en cours de finalisation avec un SPF du département de l'Yonne basé à Auxerre. A priori, deux personnes seraient concernées et cette entraide devrait commencer au premier décembre 2017.

Il nous a été demandé de voter sur ce protocole. L'ensemble des organisations ont voté contre.
Pour FO DGFiP, si la solidarité est bien entendue une valeur essentielle qui doit être défendue et valorisée dans l'organisation du travail, cette expérimentation préfigure la suppression de maints services de publicité foncière au niveau local. En effet, cette nouvelle organisation rappelle étrangement le mode de fonctionnement des services d'appui au réseau (SAR) déployés dans le secteur public local, censé appliquer une logique industrielle à l'exercice de nos missions.
Sur la liste, qui nous a été présentée, des départements ayant expérimenté cette entraide, 26 avaient lieu à l'intérieur du département et 3 entre départements.

F.O.-DGFiP souligne que ces situations de retard ne sont pas imputables aux agents, mais bien la conséquence des suppressions d'emplois récurrentes dans la sphère publicité foncière.
Le travail à distance ne doit pas être une opportunité de réduction drastique du maillage territorial et éloigner l'usager de ces postes.

5) Bilan de la notation :

Cette notation était la dernière pour les agents et les inspecteurs. La majorité des collègues ont eu droit à un cadencement moyen ou une valorisation d'un ou deux mois.
Concernant les recours, pour le corps des contrôleurs, 4 recours de l'autorité hiérarchique ont été constatés suivi de recours en CAP Locale et d'un recours en CAP Nationale. Pour le corps des inspecteurs, il y a eu un seul recours en CAPL.

6) Le DUERP 2016/2017 et le PAP 2017 :

Un rapide compte rendu du DUERP et du PAP nous a été présenté par la Direction. A noter concernant un certain nombre de risques, des formations sont proposées comme la « conduite à risque » ou la « gestion des situations conflictuelles ».
Autres actions : des stores occultant ont été posés à la trésorerie d'AURILLAC et un chauffe eau installé à la DDFIP.

7) Mise en place d'une « maison d'Etat » à Mauriac :

Ce projet est porté par la Préfecture du Cantal. Le Centre des finances publiques de Mauriac devrait accueillir 6 agents de la DDT. Les travaux devraient se terminer d'ici la fin du premier trimestre 2018.
L'installation de nos collègues ne sera pas modifiée et il n'y aura pas d'accueil commun.

8) Projet de note locale sur les frais de déplacement :

La Direction nous a présenté son projet de note locale sur les frais de déplacement. Ce projet a pour mérite de nous présenter de façon claire le traitement futur des remboursements qui pourront nous être accordés.
Au delà de ce cadre précis, des dérogations pourront être accordées en fonction de cas bien particuliers. Il convient d'en faire la demande au service budget logistique.

9) Questions diverses :

- L'accueil des deux nouveaux agents est prévu le 22 novembre après-midi.
- Concernant le parking pour nos collègues d'AURILLAC, il nous est indiqué qu'il n'y a pas de possibilité de tarif de groupe via notamment l'action sociale.

- Les travaux d'extension / rénovation de la Trésorerie de Maurs ont commencé. Le chantier suit son cours. En principe tout sera terminé au 01 janvier 2018.

- Projet de restructuration à venir : la Direction n'a pas souhaité communiquer.

Les élus Force Ouvrière au Comité Technique Local : Jean-Pierre Moissinac, Dominique Dejou, Sabine Bourgade et Xavier Antony.